



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)

\*\*\*\*\*

INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
(IGATE)

\*\*\*\*\*

MASTER INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT  
(MIRD)

\*\*\*\*\*

**MEMOIRE DE MASTER**

\*\*\*\*\*

**Option : Développement Local**

**PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET  
PROBLEMATIQUE DE L'AUTONOMISATION DE  
LA FEMME : CAS DE LA COMMUNE D'ALLADA**

Présenté par :

**Riassath Nadey Cornelia ISSAKA**

Sous la direction de :

**Dr Sylvain VISSOH**

Maitre de Conférences des Universités du CAMES

**Membres du jury**

**Président** : Prof Expédit W. VISSIN

**Rapporteur** : Dr Sylvain A. VISSOH

**Examineur** : Dr Toussaint VIGNINO

**Mention** : Très-bien

*Note : 17/20*

**Soutenu le, 20 /05 /2019**

## Sommaire

Dédicace .....	4
Sigles et acronymes .....	5
Remerciements .....	6
Résumé .....	7
Abstract.....	7
Introduction .....	8
CHAPITRE I :SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE, PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS .....	11
1.1. Problématique.....	11
1.2. Synthèse bibliographique .....	15
1.3. Clarification des concepts .....	16
CHAPITRE II :DEMARCHE METHODOLOGIQUE .....	19
2.1. Unités de recherche et technique d'échantillonnage .....	19
2.2. Collecte des données .....	20
2.3 Méthode d'analyse des résultats.....	22
2.4. Limites de l'étude .....	22
CHAPITRE III : RESULTATS, SUGGESTIONS ET DISCUSSIONS .....	23
3.1. Présentation des projets de développement et choix du projet approprié....	23
3.2. Présentation des résultats .....	31
3.3. Difficultés et suggestions .....	40
Conclusion.....	43
Bibliographie .....	44

ANNEXES .....	46
ANNEXE 1 : Questionnaires à l'endroit des bénéficiaires .....	46
ANNXE 2: guide d'entretien à l'endroit des acteurs du PEJ .....	50
Liste des figures.....	52
Liste des tableaux .....	52
Listes photos.....	52
Tables des matières .....	53

## **Dédicace**

Je dédie ce travail à ma mère et à mon père qui n'ont ménagé aucun effort pour ma réussite et qui m'ont toujours soutenu.

## **Sigles et acronymes**

<b>PDC:</b>	Plan de Développement Communal
<b>PTF:</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>BM:</b>	Banque Mondiale
<b>ANPE:</b>	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
<b>UCP:</b>	Union Communale des Producteurs
<b>PEJ:</b>	Projet Emploi des Jeunes
<b>ACE:</b>	Agent Communal de l'Emploi
<b>ACV:</b>	Ateliers de Compétences de Vie
<b>TRI/CREE:</b>	Trouver une Idée d'Entreprise/ Créer son Entreprise
<b>GERME:</b>	Gérer Mieux son Entreprise
<b>UAC:</b>	Université d'Abomey-Calavi
<b>MIRD:</b>	Master Intégration Régionale et Développement
<b>FASHS:</b>	Faculté des Arts, Sciences Humaines

## Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu moralement et matériellement.

- ✓ Je rends particulièrement un hommage sincère à tous les enseignants et responsables à divers niveaux du Master Intégration Régionale et Développement (MIRD) de l'Université d'Abomey-Calavi, pour le souci permanent d'assurer une formation de qualité à tous les étudiants et qui, de près ou de loin, ont contribué à mon encadrement.
- ✓ Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à mon maître de mémoire, **Dr Sylvain VISSOH, maitre de conférence des universités du CAMES (IGATE/FASHS/UAC)** ; qui malgré ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort dans ma formation estudiantine. Je lui rends un sincère hommage de m'avoir ouvert les yeux dans le monde scientifique et pour son encadrement dans mes diverses recherches.
- ✓ Mes sincères remerciements au **Dr ADJAHOSSOU Naéssé, Enseignant à l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM)** qui malgré ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort dans mon encadrement et a fait preuve du dévouement dans l'orientation de ce travail. Ses remarques, soutiens et conseils m'ont été profitables pour l'achèvement de ce travail.
- ✓ Tous mes remerciements à M. **Michel ACLEHINTO**, Maire de la Commune d'Allada, pour m'avoir accueillie dans son administration, à M. **Jean-Eudes Modeste NAGO** le Secrétaire Général Adjoint de la mairie, M. **Annock M. AKPO** chef Service Planification et Développement Local pour leurs disponibilités, leurs conseils, remarques et suggestions.

A tous ceux que je n'ai pas pu citer, ce n'est pas un oubli. Vous méritez votre part de reconnaissance et votre respectueuse gratitude.

*A tous infiniment merci !!!*

## **Résumé**

La nécessité d'intégrer la femme dans le processus de développement de nos jours, s'avère primordiale pour un développement équitable et durable. Les femmes étant au cœur du développement il faut donc les inclure dans les différents projets. L'étude ici réalisée permet d'analyser la prise en compte de l'autonomisation de la femme dans les différents projets de développement dans la commune d'Allada. Les résultats ont été obtenus par des travaux de terrains, à travers la méthode déductive. Le Projet Emploi des Jeunes a été décrit. Les différents acteurs et bénéficiaires du projet sont l'Etat, la BM, l'ANPE, l'ACE, l'UCP, la mairie d'Allada, les femmes bénéficiaires du PEJ. La prise en compte des femmes dans les projets de développement contribuera à coup sûr à réduire la pauvreté, à booster l'économie locale, et à promouvoir l'autonomisation sociale et économique des femmes.

**Mots clés :** autonomisation de la femme, projet de développement, commune d'Allada,

## **Abstract**

The need to integrate women into the development process today is essential for equitable and sustainable development. Since women are at the heart of development, they must be included in the various projects. The study carried out here makes it possible to analyze the taking into account of the empowerment of women in different development projects in the municipality of Allada. The results were obtained by fieldwork, through the deductive method. The EYP project has been described. The different actors and beneficiaries of the project are the State, the WB, the ANPE, the ACE, the UCP, the Town Hall of Allada, the women beneficiaries of the EYP. Including women in development projects will definitely contribute to reducing poverty, boosting the local economy, and promoting the social and economic empowerment of women.

**Key word:** women empowerment, development project, Allada town

## **Introduction**

Les femmes, en Afrique, sont des agents économiques très dynamiques, plus que partout ailleurs dans le monde (BAD, 2014). Elles effectuent la majorité des activités agricoles, détiennent le tiers de l'ensemble des entreprises et représentent, dans certains pays, jusqu'à 70% des employés (BAD, 2014). Au-delà de leurs activités génératrices de revenus, elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial, et jouent un rôle absolument indispensable parfois méconnu de dirigeants au sein de leurs communautés et de leurs nations respectives (PNUD, 2014). Pourtant, sur l'ensemble du continent africain, les femmes se heurtent à toute une série d'obstacles qui entravent la réalisation de leur plein potentiel, allant de pratiques culturelles restrictives et de lois discriminatoires à des marchés du travail très segmentés (IGUE, 1999). L'élimination des inégalités entre les genres et l'autonomisation des femmes pourraient augmenter le potentiel de production d'un milliard d'Africains et stimuleraient considérablement les potentialités de développement du continent (BAD, 2014).

Les femmes africaines sont à la fois économiquement actives et très investies dans l'entrepreneuriat. Elles constituent le noyau de la main-d'œuvre agricole et possèdent la majorité des entreprises du secteur informel (BAD, 2014). Malheureusement, on les trouve en général dans des professions à faible valeur ajoutée, dont la rentabilité économique est insignifiante. Elles sont confrontées à toute une série d'obstacles qui les empêchent d'évoluer vers des activités plus productives. (PNUD, 2013)

La femme au Bénin est plus marginalisée, bien que représentée dans l'Administration publique, dans les Institutions de la République et dans la vie politique et sociale. De même, par rapport au droit à l'intégrité physique et morale, le gouffre est grand entre la loi et son application effective pour la femme qui subit selon les régions, des pratiques répréhensibles telles que, les

mutilations génitales, le lévirat, le veuvage et les internements de jeunes filles (Social Watch, 2016). En matière de droit du travail, la femme fait toujours l'objet d'une discrimination certaine. La lutte pour l'équité demeure une question entière au Bénin où les femmes continuent d'être victimes des inégalités diverses à cause de leur statut traditionnel qui résiste aux effets des changements sociopolitiques, socioéconomiques et socioculturels. Les inégalités sociales dont la femme (jeune ou adulte) est victime dans sa vie familiale (violence au foyer ou violence domestique, éducation, mariage précoce, travail précoce ou dégradant, pratiques culturelles et religieuses, choix du conjoint et vie conjugale...) attestent éloquemment qu'elle n'a guère de protection sociale, sur plusieurs aspects de son existence (UNFPA, 2015). En dépit des dispositions juridiques qui consacrent formellement l'équité et l'égalité entre femme et homme, les pratiques socioculturelles confèrent à la béninoise (fille, jeune fille, femme adulte et femme de troisième âge), un statut et des rôles qui lui enlèvent toute possibilité de jouissance effective, égale et équitable de ses droits, du pouvoir, de l'avoir et du savoir. Ces inégalités la plongent dans une marginalisation qui rend précaire son bien-être et réduit ses capacités d'intervention comme une citoyenne capable d'exiger un contrôle de l'action publique (Source).

Sur le marché du travail au Bénin, la situation des femmes est également discriminante. L'étude sur l'Emploi des femmes au Bénin indique que « les femmes entrent précocement sur le marché du travail (PNUD BENN, 2016) ; leur taux de participation dans le ménage est plus élevé que celui des hommes et augmente progressivement avec le nombre d'enfants à charge » (PNUD BENN, 2016). Le même document indique que 86,4% des femmes exercent un travail indépendant et le travail domestique est uniquement leur apanage. On les retrouve plus dans l'artisanat, le commerce et la restauration ; 92,7% des activités féminines relèvent de l'informel. Dans le cheminement de création d'emplois autonomes, elles rencontrent de nombreuses difficultés dues

essentiellement à la faiblesse de leurs compétences et l'accès difficile aux ressources (BAD, 2014). Aussi la faiblesse de leur participation aux prises de décisions, familiales et communautaires influence-t-elle négativement la constitution de revenus et ne leur permet pas de s'extraire durablement de la pauvreté (BM, 2012).

Dans le souci de promouvoir l'égalité entre les deux sexes, le Bénin s'est doté d'une politique nationale de promotion du genre articulée autour de la vision qu'à l'horizon 2025, « le Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives, en vue d'un développement humain durable ». C'est conscient de la nécessité de lutter contre les disparités socio-économiques entre les hommes et les femmes que dans la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté du Bénin (SCRP) (2011-2015), il est accordé une attention particulière à la promotion du genre et l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs.

Dans cette optique, de nombreux projets ont vu le jour. Dans leurs actions, ces projets vont particulièrement œuvrer à développer l'employabilité des femmes à travers l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle. Ils permettront aussi d'améliorer la prise en compte du genre et son institutionnalisation dans les structures d'appui bénéficiaires de ses interventions et promouvoir la création d'emplois et de revenus pour les femmes, afin de renforcer leur autonomie.

C'est le cas du Projet Emploi des Jeunes (PEJ) qui fera l'objet de cette étude. Cette étude a pour but d'analyser les résultats issus de la mise en œuvre du projet afin de vérifier le respect de la politique du genre et de l'autonomisation des femmes. Cette étude est structurée en trois parties:

- le premier chapitre expose le cadre théorique;
- le deuxième chapitre aborde la démarche méthodologique;
- le troisième chapitre présente les résultats et suggestions.

## **CHAPITRE I : SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS**

Le présent chapitre est consacré à la présentation de la problématique, les hypothèses de travail, les objectifs de recherche, l'état des connaissances et la clarification des concepts.

### **1.1. Problématique**

#### **1.1.1 Justification du sujet**

La pauvreté est l'un des problèmes les plus difficiles, multidimensionnels et omniprésents qui accablent le monde (BM, 2012). Son éradication est une condition préalable pour le développement durable, ainsi que l'objectif ultime du programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies. Il n'y a pas de visage particulier de la pauvreté car elle concerne toutes sortes de personnes, dans tous les pays et toutes les régions du monde ; cependant, il y a plus de femmes et de filles qui vivent dans la pauvreté que les hommes et les garçons (ONU, 2015). En outre, la pauvreté a des conséquences plus graves pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons. Ce phénomène, dans lequel les femmes et les filles vivent la pauvreté de manière disproportionnée, est dénommé la féminisation de la pauvreté. Le rapport de l'Organisation des Nations Unies, les femmes du monde 2015 : Tendances et Statistiques, a souligné que Les femmes ont moins d'accès au travail bien rémunéré. Par exemple, en Afrique subsaharienne, 75 % des hommes mariés ont accès au travail bien rémunéré contre 46 % des femmes mariées. Les lois et les coutumes freinent l'accès des femmes à leurs propres actifs, cela signifie un maintien de dépendance économique envers les hommes. Dans les pays en développement, 1 femme sur 3 n'a absolument rien à dire sur les dépenses du ménage (ONU, 2015). En outre, 20 % des pays en développement n'appliquent pas les lois qui garantissent l'égalité des sexes au niveau des droits de propriété et de succession; et 28 % des pays en développement manquent entièrement de ce type de lois. (ONU, 2015). Les inégalités entre les sexes au sein de la

pauvreté sont évidentes et indéniables. La féminisation de la pauvreté est complexe, omniprésente et étroitement liée avec une multitude d'autres questions, comme l'éducation, le mariage des enfants, le marché du travail. L'élimination de la pauvreté constitue de nos jours, l'un des objectifs centraux des politiques de notre temps en matière de développement.

Bon nombres de projets et programmes ont été mis en place pour son éradication et conduire le développement. La dimension femme n'a pas toujours été prise en compte dans l'élaboration des projets et programmes de développement. Par le passé, la composante féminine était omise et l'on faisait l'hypothèse que des programmes à orientation exclusivement masculine entraîneraient automatiquement des bénéfices en faveur des femmes.

Pourtant en Afrique, comme ailleurs, dans de nombreux des pays en voie de développement, les progrès et les évolutions de la société dans ses différentes composantes (sociales, économiques et politiques) ont parfois pu bénéficier à certaines couches de populations qu'à d'autres. Le développement, malgré les efforts des opérateurs et bailleurs de fonds, et malgré les politiques soucieuses d'égalité et de justice sociale, a parfois engendré des inégalités et accentué des logiques d'exclusion. Les femmes et les jeunes sont alors ceux que les programmes "oublent" et qui exercent le moins leurs droits fondamentaux, bien que participant de façon considérable mais non reconnue à l'économie. (Coche ,1995).

Dans les années 90, les Nations Unies abandonnent leurs stratégies basées sur la modernisation des économies du tiers-monde. Ils réalisent que « l'oubli » des femmes pourrait être à l'origine de leur échec. Ils voient dans l'engagement des femmes une façon de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement (St-Hilaire, 1997).

En Afrique, les femmes interviennent de manière plus active dans le secteur de l'économie à titre d'agricultrices, d'employées et d'entrepreneures que partout ailleurs dans le monde. Elles constituent le rouage incontournable du bien-être

de leurs familles et la pièce maîtresse de l'avenir de leurs enfants (BAD, 2014). Leur avis pèse très lourd dans la gouvernance de leurs communautés et de leurs nations. Cependant, elles sont encore confrontées à toute une série d'obstacles qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle. Ces obstacles à la pleine participation des femmes sont fondamentalement injustes. Mais plus encore, ils constituent des freins à la réalisation du potentiel de développement de l'Afrique. L'adoption de mesures visant à combler les disparités fondées sur le genre pourrait générer des retombées profondes et durables.

Au Bénin, la femme est une actrice économique majeure incontournable et ses plus forts taux de représentation se rencontrent dans l'agriculture, l'artisanat, et le commerce. Cependant de façon générale, en matière de droit du travail, la femme fait toujours l'objet d'une discrimination certaine. Les femmes ont tendance à occuper des emplois vulnérables, moins protégés et sous-valorisés. En plus de leur emploi, les femmes effectuent jusqu'à 3 fois plus de travail non rémunéré, non déclaré, ou informel que les hommes (à savoir, les tâches ménagères, la cuisine, le ménage, la collecte d'eau et de bois de chauffage, le travail des champs, la garde des enfants et des personnes âgées, etc.).

Des études récentes ont constaté que l'autonomisation économique des femmes était fondamentale pour la réduction de la pauvreté, et une condition préalable au développement durable, exploitant la possibilité de modifier considérablement l'évolution du Programme 2030 (PNUD-BENIN, 2015).

Dans le souci de promouvoir l'égalité entre les deux sexes, le Bénin s'est doté également d'une politique nationale de promotion du genre articulée autour de la vision qu'à l'horizon 2025, « le Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives, en vue d'un développement humain durable ». Dans ce cadre de nombreux projets ont vu le jour et ont été mis en œuvre pour d'aucun dans toutes les communes béninoises. Malgré la mise en œuvre de ces projets, l'autonomisation socio-économique de la femme tant recherché ne se fait

pas sentir. La non application des textes et lois en faveur de la reconnaissance des droits de la femme et des filles est toujours une réalité, le travail des femmes est toujours aussi banalisé. Il y a aussi l'accès limité des femmes aux ressources pour leur renforcement économique et leur émergence sociale. Cela suscite de nombreuses interrogations :

- quels sont les projets de développement réalisés dans la commune d'Allada ces cinq dernières années?
- ces projets ont-ils eu des impacts sur les femmes ?
- quelles sont les incidences que ces projets ont eues sur le revenu des femmes?

Ces grandes lignes sont des problèmes auxquels, l'étude intitulé : "Projets de développement et problématique de l'autonomisation de la femme" apportent des réponses.

Pour comprendre ces questions, des hypothèses ont été émises.

### **1.1.2. Hypothèses de recherche**

H1: plusieurs projets de développement ont été réalisés dans la commune

H2: ces projets ont eu des influences sur le revenu des femmes.

H3: ils ont des incidences sociale et économique sur les femmes

Pour vérifier ces hypothèses, les objectifs suivants ont été fixés.

### **1.1.3. Objectifs**

De façon globale, cette étude vise à évaluer l'effet des projets de développement sur l'autonomisation de la femme dans la Commune de Allada.

Plus spécifiquement, elle vise à :

**Objectif spécifique 1:** inventorier les projets de développement dans la commune

**Objectif spécifique 2:** identifier les incidences du projet sur le revenu de la femme;

**Objectif spécifique 3** : analyser les incidences socio-économiques du projet dans la vie des femmes.

## **1.2. Synthèse bibliographique**

En Afrique et principalement au Bénin, l'autonomisation de la femme est l'un des principaux axes de réflexions. Inclure la femme à tous les niveaux dans le processus de développement s'avère être désormais une nécessité. La Conférence internationale sur l'autonomisation économique des femmes, organisée conjointement par le Canada et ONU Femmes à Ottawa, en octobre 2011, a fait ressortir l'importance de l'autonomisation économique des femmes pour l'aide au développement. De nombreuses études ont été faites dans ce sens. Au Bénin, les principes socioculturels concentrent tout le pouvoir de décision dans les mains de l'homme. Ce statut de domination de l'homme sur la femme couvre la quasi-totalité des dimensions de la vie sociale, notamment l'éducation ou la scolarisation des enfants, la santé, la sexualité, la planification familiale, l'exercice d'une activité politique, sociale ou économique (KONYAWOLE 2001).

Bien souvent des femmes jouent un rôle important dans l'économie et elles y apportent leur contribution. Pourtant, elles restent aussi touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la discrimination et l'exploitation. (LOKONON, 2011). La discrimination basée sur le genre condamne souvent les femmes à des emplois précaires et mal rémunérés et ne permet qu'à une faible minorité d'entre elles d'atteindre des postes élevés. Elle restreint également l'accès des femmes aux actifs économiques tels que les terres et les emprunts. Elle limite leur participation à l'élaboration des politiques économiques et sociales (LOKONON, 2011). Et enfin, du fait que les femmes se chargent de l'essentiel des tâches ménagères, il ne leur reste souvent que peu de temps pour exploiter de nouvelles perspectives économiques. On néglige encore trop souvent leur participation et on oublie que leurs revenus sont insuffisants

(PNUD Bénin, 2015). Elles sont également actives dans de nombreuses organisations où chacune recherche les solutions aux problèmes communs de leurs communautés, aux obstacles qu'elles rencontrent sur le marché et au foyer où elles expriment leurs intérêts vis-à-vis de l'Etat et de son appareil (PNUD Bénin, 2015). Ce rapport met un accent particulier sur le rôle capital que les femmes jouent dans le processus de développement. Il a permis dans le cadre de ce travail de comprendre la place des femmes dans la lutte pour le bien-être familial d'où l'intérêt de les soutenir.

Il est donc impératif pour avoir un développement durable et efficient de promouvoir la femme. La promotion de la femme passe par les projets de développement, autrement dit par la prise en considération totale de tous les problèmes que rencontrent les femmes en général.

L'investissement dans l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive (BAD, 2014). Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leurs familles (LOKONON, 2011). Pour faciliter la compréhension de cette étude, certains concepts utilisés sont explicités.

### **1.3. Clarification des concepts**

Dans le cadre de cette étude, certains concepts fréquemment utilisés nécessitent d'être clarifiés. Ces concepts sont entre autres : autonomisation de la femme, autonomisation économique, autonomisation sociale, projet de développement, développement local.

**Autonomie** : désigne la capacité d'un objet, individu ou système à se gouverner soi-même, selon ses propres règles. Dans d'autres cas, elle fait référence aux propriétés d'une entité qui est capable de fonctionner de manière indépendante,

sans être contrôlée de l'extérieur ou sans des apports (matériels, énergétiques, etc...) en provenance de l'extérieur.

**Autonomisation sociale:** parfois appelée autodétermination consiste en la capacité d'exprimer ses besoins et ses désirs avec aisance et en faisant preuve de politesse. Il est particulièrement important de bien maîtriser les habiletés en autonomie sociale lorsque vient le temps de demander que soient mises en place les mesures d'adaptation nécessaires pour vous permettre de travailler de façon efficace et d'offrir un bon rendement.(UNFPA,2014) Ces habiletés concernent aussi la « divulgation de la déficience » – la capacité de dire aux autres ce que vous voulez qu'ils sachent au sujet de votre incapacité et de son impact sur votre vie.

**Autonomie économique :** elle représente la possibilité pour les femmes d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux moyens et ressources économiques (emploi, services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge. (ONU, 2015) L'autonomie donne la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés. Cela passe absolument par l'éducation des filles/femmes qui constitue un droit fondamental. (ONU femmes, 2015)

**Projet de développement :** Un projet de développement est un projet financé en général par des bailleurs bilatéraux, multilatéraux ou privés et qui a pour but l'amélioration du niveau socio-économique d'un pays (PIB) ainsi que l'amélioration des conditions et du niveau de vie des populations locales du pays (PNB). Aussi, est-il très courant qu'un projet soit cofinancé par plusieurs bailleurs en même temps. (KONYAOLE : 2001)

**Développement local :** aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Il est prôné dans les pays en développement en complément des mesures macroéconomique et des grands projets.

Le développement local est « défini comme une volonté politique des acteurs de promouvoir le développement du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations. »(MDGL, 2017)

Dans le cadre de cette étude, la notion d'autonomisation économique de la femme retenue est l'accès aux ressources économiques, l'accès à l'emploi, aux activités génératrices de revenu et avoir un revenu suffisant pour couvrir les charges que les femmes ont.

## **CHAPITRE II : DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

Le présent chapitre fait cas de la démarche adoptée pour conduire cette étude.

Pour atteindre les objectifs fixés, une démarche méthodologique a été adoptée.

Elle s'articule autour de ces points focaux : les données collectées, les différents outils et techniques utilisés ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse des résultats.

### **2.1. Unités de recherche et technique d'échantillonnage**

#### **2.1.1. Unités de recherche**

Deux groupes d'acteurs ont été définis comme unité de recherche dans le cadre de cette étude :

- les femmes bénéficiaires du projet : il s'agit des femmes provenant des 12 arrondissements de la commune d'Allada ayant suivi les 3 formations et bénéficié de la subvention lors de la 1ère phase. Les échanges ont été orientés sur la mise en œuvre du projet qui a démarré depuis 2016 notamment, le déroulement des formations, la subvention de leur activité, l'incidence du projet sur elle et leur mode de vie, sur leur activité. Au total, 35 femmes ont été questionnées sur un total de 40 bénéficiaires.

- les acteurs exécutifs du projet: il s'agit du PEJ qui est le chef de file des composantes du PEJ, de la chef d'Antenne ANPE-Atlantique qui s'occupe de la mise en œuvre du projet dans ledit département, de l'ACE Allada qui s'occupe de la supervision des formations et du suivi-post subvention ainsi que le superviseur des formateurs PEJ. Quatre personnes ont été interviewées sur la mise en œuvre du projet, les domaines d'intervention du PEJ, les formations, les subventions accordées et le suivi, ainsi que les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.

En plus de ce groupe d'acteurs, des personnes ressources ont été identifiées, il s'agit en l'occurrence, des cadres de la mairie, des responsables de la société civile (dont le président de l'OCJ Allada) qui ont renseigné sur la veille citoyenne dans le cadre du présent projet.

### **2.1.2. Technique d'échantillonnage**

✚ La détermination des femmes à enquêter a été faite de façon systématique. Elles proviennent des 12 arrondissements de la commune. Le nombre de femmes bénéficiaires étant de 40 femmes nous les avons questionnées trente-cinq femmes, parmi les cinq autres femmes manquantes il y en a qui ont démissionné et d'autres ont déménagé. Nous avons aussi les 4 des acteurs exécutifs du PEJ (deux ACE, le nouvel et l'intérimaire, chef antenne ANPE atlantique, un formateur). Il y a également deux cadres de la mairie. Soit au total 41 personnes.

✚ critères de choix du projet

Le choix du projet se fera selon des critères socio-économiques. Le projet choisit doit:

- être au profit de la femme, ou l'inclure directement;
- avoir des incidences sur son comportement social
- conduire la femme à s'auto épanouir économiquement

### **2.2. Collecte des données**

Elle s'est déroulée en 02 phases à savoir :

- la recherche documentaire qui a consisté en une exploitation de la littérature disponible sur le sujet à partir des informations et documents pertinents. La première source d'information fut la mairie d'Allada, où le stage a été effectué. Les informations reçues étaient relatives au nombre d'arrondissements couverts par le PEJ et les différents sites de formation. L'une des sources d'information fut l'ANPE, qui a fourni le programme d'actions du PEJ ainsi que d'autres informations contenues dans divers rapports. La visite des sites internet comme Google, mémoire online cainrinfo et scholar, le centre de documentation du Ministère du Plan, les archives du MIRD et la bibliothèque de l'ENAM pour avoir plus d'informations sur l'autonomisation de la femme et le développement local.

## - Travaux de terrains

Ils ont duré 45 jours et ont consisté à parcourir tous les arrondissements de la commune d'Allada, afin d'interroger les femmes bénéficiaires dans leurs arrondissements respectifs et de voir le déroulement de leurs activités. Des données primaires nécessaires à l'étude ont été collectées auprès des personnes ressources.

### **2.2.1. Outils de collecte**

Divers outils ont été utilisés pour la collecte des données. Pour cette étude, les outils utilisés ont été:

- le guide d'entretien;
- la grille d'observation;
- le questionnaire;
- l'appareil photographique numérique.

Le guide d'entretien semi-structuré utilisé lors des rencontres avec les personnes ressources et le questionnaire utilisé avec les femmes bénéficiaires. Le guide d'observation a servi à structurer et orienter les observations. Quant à l'appareil photographique numérique, il a servi à la prise de vues instantanées.

### **2.2.2. Technique de collecte des données**

- Observations: elles ont été utilisées tout au long de la collecte des données pour compléter et confirmer ou infirmer les informations recueillies au cours des entretiens sur la base du questionnaire.
- Enquêtes de terrains: il s'agit des entretiens structurés à l'aide du questionnaire au niveau des membres de l'unité de recherche à passage unique et en langues locales. Il y a eu aussi l'entretien semi-structuré utilisé avec les personnes ressources et les autorités de la mairie. C'est le genre d'entretien utilisé avec les personnes jugées capables d'apporter des contributions aux enquêtes et qui ne font pas forcément partie de l'échantillon.

### **2.3 Méthode d'analyse des résultats.**

Cette étape a permis de traiter les données collectées et de procéder à la rédaction du rapport. Cette phase comprend essentiellement le dépouillement des données. Il a été réalisé manuellement et a consisté à faire le point des questionnaires et codifier. Chaque questionnaire en fonction des modalités de réponses obtenues. Les informations obtenues sont transformées en tableau et figures d'illustration, la réalisation des graphiques.

Le calcul des certaines valeurs statistiques et l'inférence statistique sont faits au moyen des logiciels tels qu'Excel et SPSS. Les résultats ont été analysés l'aide du modèle SWOT appelé Strength-Weakness-Opportunity-Threats ou Forces – Faiblesses- Opportunités-Menace. Il a permis d'identifier les facteurs internes et externes qui influencent l'autonomisation de la femme dans le développement local dans la Commune.

### **2.4. Limites de l'étude**

- Nature des éléments collectées : les données étant qualitatives, elles font appel à la mémoire des bénéficiaires ;
- L'ACE d'Allada étant venu après la première phase, les informations obtenues étaient plus tirées des rapports élaborés par les formateurs et l'ACE intérimaire ;
- les formateurs de la 1ère phase n'étant plus sur le site les informations ont été obtenues des rapports et des entretiens téléphoniques.

## **CHAPITRE III : RESULTATS, SUGGESTIONS ET DISCUSSIONS**

Au terme de cette recherche, des résultats sont obtenus. Ainsi ce chapitre présente d'une part ces résultats obtenus et d'autres parts, les suggestions et la discussion.

### **3.1. Présentation des projets de développement et choix du projet approprié**

Cette partie prend en compte l'inventaire des projets de développement ayant été mis en œuvre dans la commune d'Allada, le choix et la présentation du projet ayant répondu aux critères, et qui a fait l'objet de l'étude.

#### **3.1.1. Projets de développement mis en œuvre dans la commune et choix d'un projet**

##### **3.1.1.1. Inventaires des projets de développement**

Les projets de développement mis en œuvre dans la commune sont nombreux d'aucuns émanent du PDC, d'autres d'une initiative conjointe de la commune et de leurs PTF. Cependant, certains projets émanent de l'Etat central au profit des collectivités locales. Mais dans le cas d'espèce, seuls ceux ayant un rapport avec l'autonomisation de la femme seront considérés. En rapport aux femmes et à leurs autonomisations économique et sociale, peu de projets ont été mis en œuvre dans ce cadre.

La liste des projets mis en œuvre est cinq dernières années

<b>Projet initié</b>	<b>Résultats escomptés et personnes visées</b>	<b>Initiateurs des projets</b>
Renforcement des capacités des femmes sur la nutrition et la santé humaine	les capacités des femmes dans les communautés sont renforcées à travers des mécanismes communautaires de mobilisation sociale autour de la nutrition et l'alimentation	ONG Afric' Mutualité et la Mairie d'Allada
construction des infrastructures marchandes dans les communes	permettre aux femmes d pouvoir stocker et écouler leurs marchandises.	Mairie d'Allada
Amélioration de la Sécurité Alimentaire dans la Commune d'Allada	un environnement favorable à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes est mis en place dans la Commune	Collectif des Artisans, ANPE, FNPEEJ et la Mairie d'Allada
Amélioration de l'accès aux soins de santé primaire de qualité	la population de la commune d'Allada accède de façon équitable aux soins de santé primaire de qualité	Mairie d'Allada
Promotion de l'utilisation des services du Paquet d'Interventions à Haut Impact communautaire	les populations à la base notamment les femmes se sont appropriées les activités du Paquet d'Interventions à Haut Impact communautaire (société civile, les autorités municipales et locales, les structures décentralisées du MS et les formations sanitaires privées).	ONG SIAN'SON
Renforcement des capacités des femmes sur la nutrition et la santé humaine	les capacités des femmes dans les communautés sont renforcées à travers des mécanismes communautaires de mobilisation sociale autour de la nutrition et l'alimentation	ONG Afric' Mutualité

Amélioration de la couverture et l'accès équitable à la protection sociale	les acteurs institutionnels au niveau communal sont plus aptes à protéger et prendre en charge les populations notamment les enfants et les femmes des couches vulnérables, contre la traite, les abus, les violences et l'exploitation, les abus, les violences et l'exploitation	Mairie d'Allada
Amélioration du niveau de participation des femmes, des handicapés et autres personnes vulnérables au processus de prise de décision et de développement	toutes les couches de la population notamment les femmes, les handicapés et autres personnes vulnérables participent au processus de prise de décision et de développement	les OSC et mairie d'Allada
Projet Emploi des Jeunes (PEJ)	Les jeunes en situation de sous-emploi en l'occurrence les jeunes femmes, les jeunes ruraux et les jeunes vulnérables peu ou pas instruits. Les jeunes femmes à insérer dans des métiers traditionnellement masculins,	gouvernement

**Tableau 1:** liste des projets exécutés ayant rapport avec les femmes.

### 3.1.1.2. Choix du projet

Le projet ayant été choisi pour cette étude est le PEJ. C'est un projet qui met en avant la discrimination positive en s'assurant que parmi les bénéficiaires, 50% soit des femmes. Ce projet, met également un accent particulier sur les femmes exerçant des activités traditionnellement masculines. La mise en œuvre de ses différentes composantes, a permis de renforcer les aptitudes personnelles et compétences comportementales de vie courantes des jeunes femmes ; surtout en

ce qui concerne la confiance en soi, les gestions des pressions des pairs, la capacité de résolution des problèmes, la capacité à se fixer des objectifs et à s'autodéterminer et l'éducation financière. Aussi les bénéficiaires étaient nourris au cours de chaque formation et étaient payés au terme de chaque formation à raison de deux milles par jour pour chacune d'entre elles. Les femmes nourrices bénéficiaient de garde bébés (pour enfants entre 0-5ans) qui étaient aussi nourris et payés. Cela permettait à ces dernières de bien suivre les formations sans pour autant être perturbées par leurs enfants.

### **3.1.2. Présentation du projet PEJ :**

Dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Politique Nationale de la Formation Professionnelle et d'apporter des réponses durables à la crise de l'emploi dans notre pays, le Gouvernement du Bénin a mis en œuvre le Projet Emploi des Jeunes (PEJ) avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale. Ayant démarré en 2014, c'est un projet qui est prévue pour 4 ans et les secteurs d'activité qu'il touche sont : l'Artisanat, la transformation agricole et le tourisme. Le PEJ est initié pour impacter les jeunes vulnérables peu ou pas instruits des 77 communes et ayant entre 15 et 35 ans. La particularité du PEJ est qu'il aura au moins 50% de femmes dans nombre du total des bénéficiaires. Le but visé à travers cette discrimination positive est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de favoriser l'intégration des jeunes filles dans les métiers de l'artisanat traditionnellement masculins.

Le projet dans sa mise en œuvre connaît d'abord l'étape d'enroulement.

#### **1ère étape :**

Les enregistrements se sont déroulés du lundi 10 avril au 10mai 2017 suite à la campagne de communication et de sensibilisation réalisée dans les 77 communes du Bénin pour informer les populations cibles des opportunités offertes par le Projet Emploi des Jeunes. Dans chacune des communes, des

agents enregistreurs formés à l'enregistrement de données sur tablette sont positionnés pour inscrire les candidats. Les bénéficiaires potentiels se sont fait enregistrer uniquement dans leur commune de résidence, sur la tablette en fournissant les renseignements demandés par l'agent enregistreur. Ils ont tiré ensuite une carte à gratter et ont ainsi découvert leur numéro identifiant unique. Ce numéro est conservé jusqu'au jour du tirage au sort. A l'issue de cette étape d'enregistrement, tous les numéros identifiants de tous les candidats ont fait l'objet d'un tirage au sort public qui a permis de dégager les numéros gagnants en présence d'un huissier. L'opération est mise en œuvre et suivie sur le terrain par une équipe conjointe composée des agents de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et de l'UCP.



**Photo 1:**Image de la carte de loterie publique

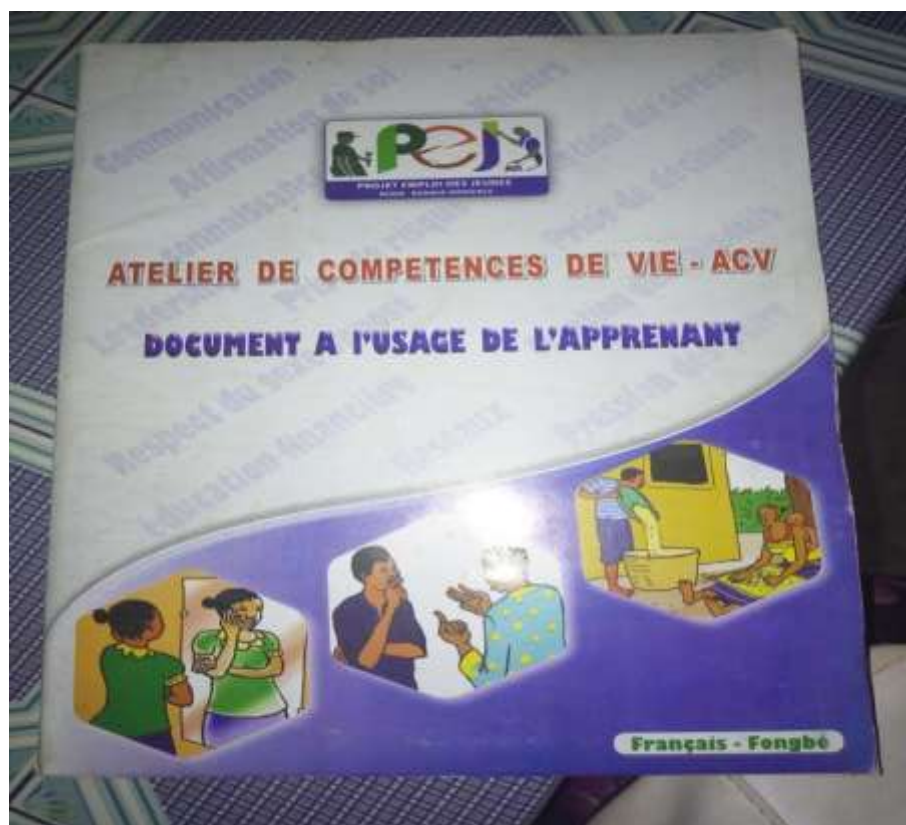
Après le tirage au sort des femmes bénéficiaires, elles suivent des formations pour leur permettre non seulement de s'émanciper mais de s'auto-épanouir à travers l'autonomisation visée par celles-ci. Ces formations se sont déroulées en langue, accompagnées boîtes images, pour leur permettre de bien comprendre.

### 2<sup>ème</sup> étape : les formations

Elles sont au nombre de trois et elles sont complémentaires

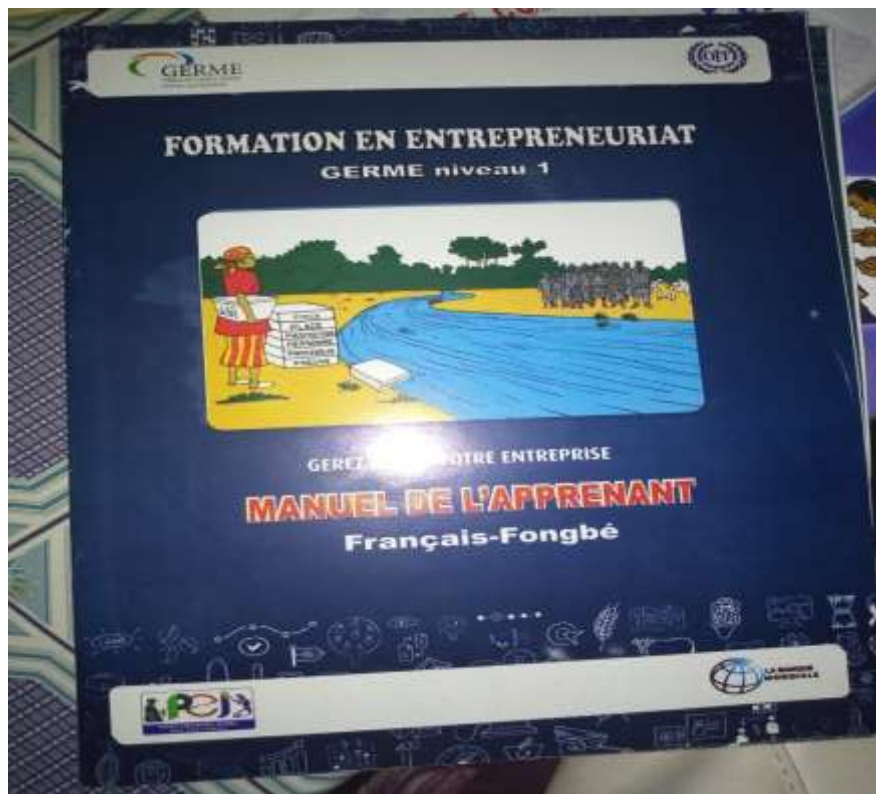
La première formation dénommé Ateliers de Compétences de Vie (AVC) est une formation qui met l'accent sur le changement social, la conduite dans la

société à travers plusieurs modules. Les formations ACV d'une durée de six jours ont été organisées au profit des jeunes femmes afin de les familiariser au développement personnel, à la créativité, à l'innovation et au leadership. Les formations ACV ont permis de renforcer les aptitudes personnelles et compétences comportementales de vie courantes des jeunes femmes. Organisées pour préparer les bénéficiaires à affronter les défis de la vie, de la vie économique et de l'entrepreneuriat, les formations ACV étaient composées des modules tels que la bonne communication (qui est l'art de communiquer correctement tout en faisant passer son message sans prise de tête). Il a également l'affirmation de soi, qui est un module qui permet de vaincre la timidité, de s'exprimer librement et de dire ce qu'on pense sans se laisser influencer par ses amis sa famille ou sa communauté. C'est un module qui permet d'acquérir une certaine autonomie sociale, de pouvoir décider pour soi. Il y a eu aussi la bonne camaraderie, l'éducation financière.



**Photo 2:** Une photo du manuel de formation distribué aux apprenants

A la suite des formations ACV, il a eu les formations Trouver une Idée d'Entreprise/ Créer son Entreprise (TRI/CREE). C'est un module dans lequel a été dispensé des cours sur les compétences entrepreneuriales, sur comment trouver une idée d'entreprise, comment innover dans l'activité choisie et aussi comment monter une entreprise. Au terme des cinq jours qu'ont duré cette formation, les bénéficiaires ont appris à monter et ont monté leur propre plan d'affaire qui est l'une des conditions obligatoires pour bénéficier de la subvention qui s'élèvent à deux cents mille (200 000) francs CFA.



**Photo 3:** Une photo du manuel de la formation GERME

Pour clôturer la vague des formations, il y a eu la formation Gérer Mieux son Entreprise (GERME) qui est un module qui a permis aux bénéficiaires d'apprendre à faire les comptes, la gestion de leur trésorerie ainsi que comment

éviter la faillite dans son activité. Elle n'a duré que trois (03) jours au terme desquels, un livret de gestion de compte a été remis à tous les bénéficiaires. Les bénéficiaires sont donc prêts à recevoir la subvention.



Date	Rubriques	10 000	5000	2000	1000	500	250	100	50	25	10	Total	Total de jour
	Total entrées												
	Total sorties												
	Entrées												
	Sorties												
	Solde												

**Photo 4:** Livre de compte

### **3<sup>ème</sup> étape : La subvention et le suivi**

Au cours de cette étape, l'ANPE d'abord remis aux bénéficiaires des cartes biométriques qu'elle a établie pour permettre à toutes celles qui n'ont pas de pièces d'identités de pouvoir s'en servir pour retirer la subvention. Elle a été envoyé sur des cartes Sim (Sim-PEJ) MTN distribuées au préalable à raison de deux cents deux milles francs (202.000) dont deux cent mille pour la subvention et deux milles les frais de retrait MTN mobile money.

Lors du suivi, l'ACE est chargé de vérifier la conformité entre ce qui est mis dans le plan d'affaire et ce qui est réellement fait. Il doit apporter son aide à tous et passer voir comment les activités évoluent chez tous les bénéficiaires.

Dans la commune d'Allada, il y a eu 04 centres de formation installés dans les arrondissements d'Allada (qui regroupe les arrondissements d'Allada, lissegazoun, Togoudo,) d'Attogon (qui regroupe les arrondissements d'Attogon, Hinvi, Ahouanonzoun, Lon-Agonmè, Ayou), d'Avakpa (arrondissement d'Agbanou, Avakpa, Tokpa) et de Sékou. Les différents modules de formations ce sont déroulés comme cela se doit. Les femmes ont reçu leurs cartes biométriques ainsi que leur Sim PEJ. Pour ce qui est des subventions, une dizaine de femmes l'ont reçu très tardivement et ceci bien après les autres, certaines avaient des problèmes avec les Sim PEJ qui leur avaient été octroyés mais d'autres avaient des problèmes avec leur compte mobile money. Tout cela a été résolu et toutes les femmes ont reçu leurs subventions. Parmi les bénéficiaires, il y a une qui a reçu cent trente-sept mille compte tenu du chiffre d'affaire qu'elle a élaboré. Après retrait de la subvention il ya la mise en application du plan d'affaire et le suivi est effectué par l'ACE de la commune.

Ces différents modules formations ont donc permis aux apprenants d'avoir confiance en eux-mêmes, de s'affirmer, d'avoir l'estime de soi et de réveiller en eux les potentialités et les capacités pouvant les aider dans la vie en société, de gagner leur vie et de contribuer au progrès socio-économique de leur commune.

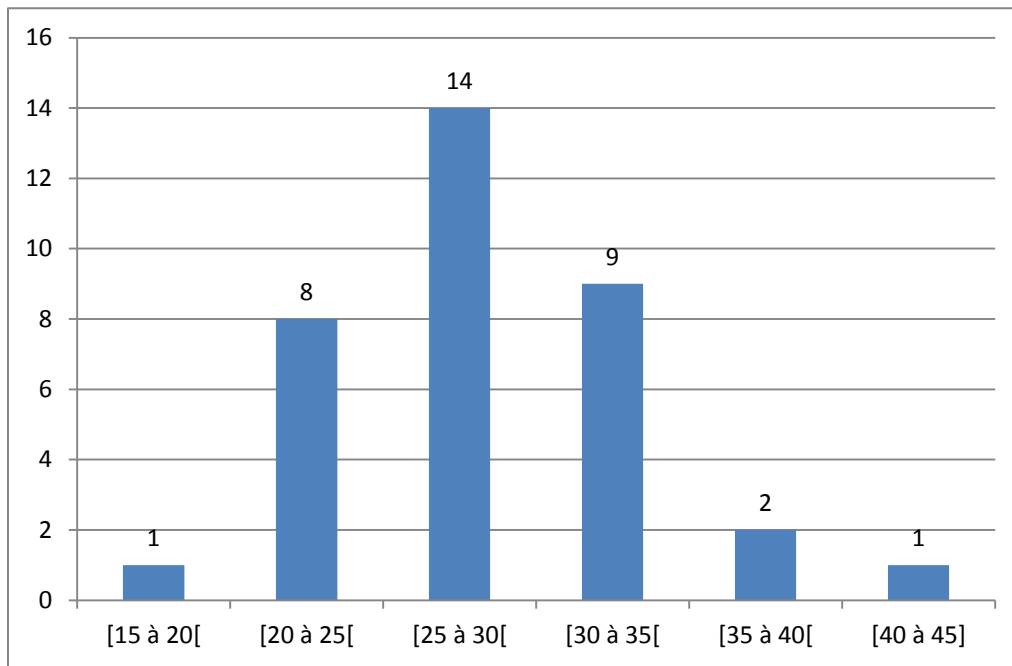
## **3.2. Présentation des résultats**

### **3.2.1. Effectif des bénéficiaires en fonction de leur âge**

La commune d'Allada a connu pour l'instant la mise en œuvre du projet sous deux phases. L'étude effectuée a tenu compte uniquement de la première phase. Cette dernière a connu la participation de quarante femmes. Sur les quarante femmes, 35 ont pu être interviewées. Parmi les cinq qui n'ont pas pu être interviewées, une a déménagé dans une autre commune (Toffo) et se fait suivre par l'ACE de là-bas. Une autre a démissionné du projet après les formations

sans prendre la subvention compte tenu de sa formation de base, la troisième étant malade a été envoyé au CHD de Zou, les deux autres femmes n'ont pas pu être retrouvées.

Les 35 femmes questionnées sont âgées entre 19 et 45 ans



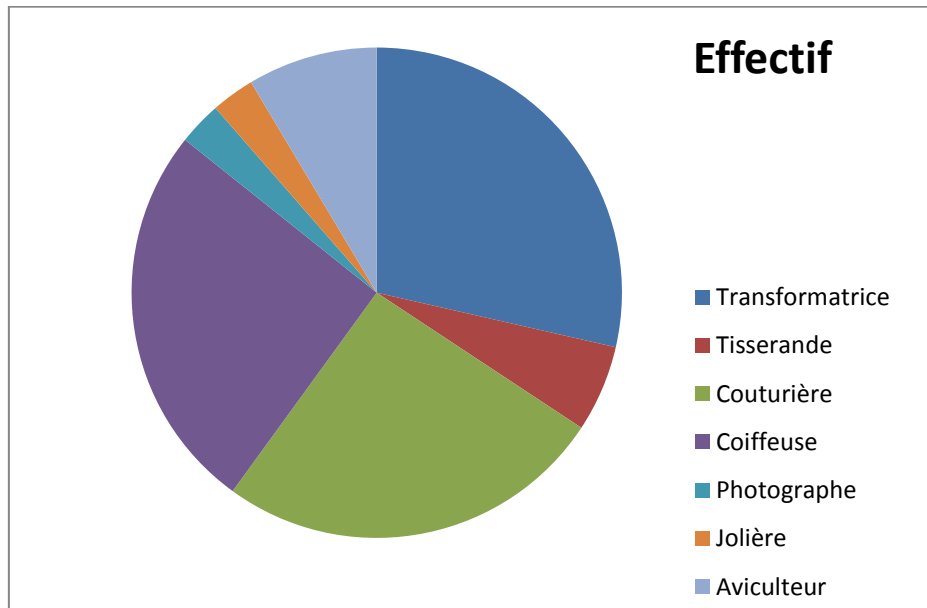
**Figure 1:** Effectif de femmes bénéficiaires en fonction de leur âge

Le graphe ci-dessus présente l'effectif de femmes questionnées en ordonnée et leur tranche d'âge en abscisse. La tranche d'âge ayant l'effectif le plus élevé est [25 à 30[, l'effectif est de 14/35 soit 40% de l'effectif enquêté. Ensuite nous avons les tranches [20 à 25[ et [30 à 35[ ont respectivement chacune un effectif de 8 femmes soit chacune 22,86 % et 25,71% de l'effectif enquêté. La tranche de [35 à 40[ a un effectif de 2 femmes soit 5,71% et les tranches [15 à 20[ et [40 à 45] ont chacune un effectif d'une femme soit 2,86%. De l'analyse du graphe, il ressort donc que les femmes ayant bénéficié de la formation sont toutes relativement jeunes. Normalement, le projet a prévu une tranche d'âge de 18 à 35 ans, mais compte tenu du nombre d'homme choisi et dans les soucis de d'atteindre au moins les 50% de femmes comme prévu, ils ont pris une femme de 45ans.

### 3.2.2. Effectif des bénéficiaires en fonction de leur profession

Les bénéficiaires du projet exercent des métiers variés mais qui ont été pris en compte par le projet. Il y a parmi elles, des coiffeuses, des couturières, des tisserandes, photographe, etc...

Le diagramme ci-après montre la répartition de l'effectif des bénéficiaires selon leur profession.



**Figure 2:** Répartition des bénéficiaires en fonction de leur profession

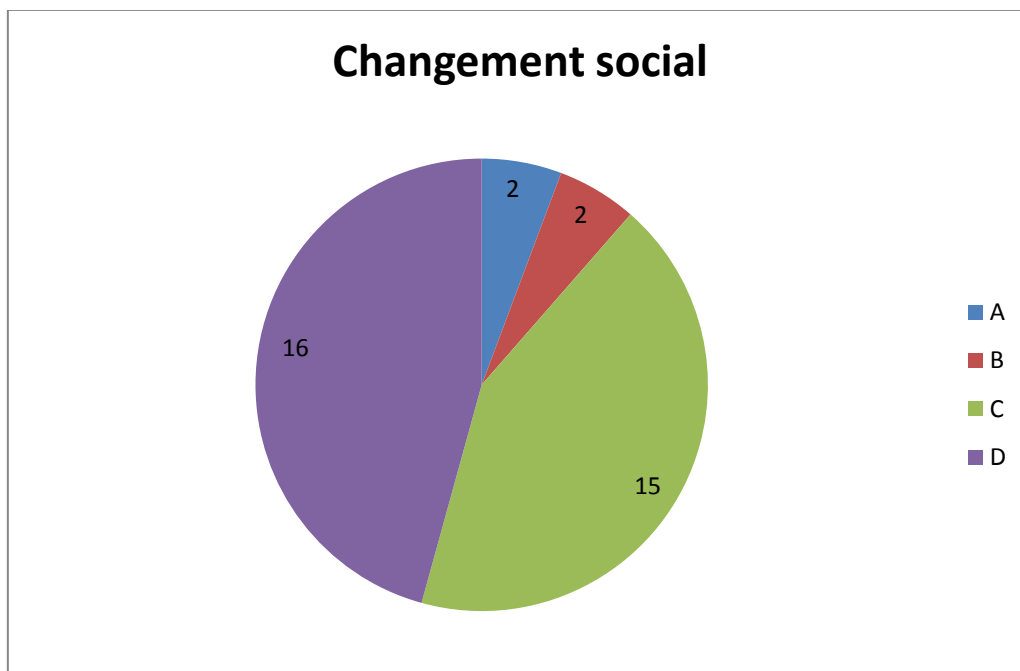
Cette figure montre la répartition des bénéficiaires, en fonction de leur secteur d'activité. Les secteurs ayant les effectifs les plus bas sont la photographie soit 2,86%, la joaillerie 2.86%, le tissage de pagne 5.71% et l'aviculture 8.57%.

La couture et la coiffure ont un effectif relativement élevé soit chacune 25.71% pour un effectif de 9 bénéficiaires chacune.

### 3.2.3. Analyse du changement social

Suite aux différentes formations suivies par les bénéficiaires, la 1ère portant sur attitudes et compétences de vie est susceptible de les conduire à une autonomisation sociale. L'autonomisation sociale a été mesurée par rapport à 3 critères: la conduite dans la société, la conduite du bénéficiaire dans le cercle familial la conduite du bénéficiaire vis-à-vis de sa clientèle. L'ensemble de ces trois critères constitue le cumul social et permet de voir l'impact qu'a eu le PEJ sur la dimension sociale de l'autonomisation de la femme.

Le graphe ci-dessous montre le changement social en fonction des critères sélectionnés:



**Figure 3:** Présentation du changement social des bénéficiaires

La lettre A est mise pour les bénéficiaires qui n'ont connu aucun changement social en fonction des critères sélectionnés. Dans ce cas il y a eu juste deux.

La lettre B est mise pour les bénéficiaires qui n'ont connu de changement que selon juste un seul critère de sélection. Dans le cas présent il y en a eu deux.

La lettre C représente les bénéficiaires qui ont connu de changement social sur au moins 2 critères de sélection. Elles sont quinze.

La lettre D représente les bénéficiaires qui ont connu de changement sur les trois critères de sélections choisis. Elles sont seize.

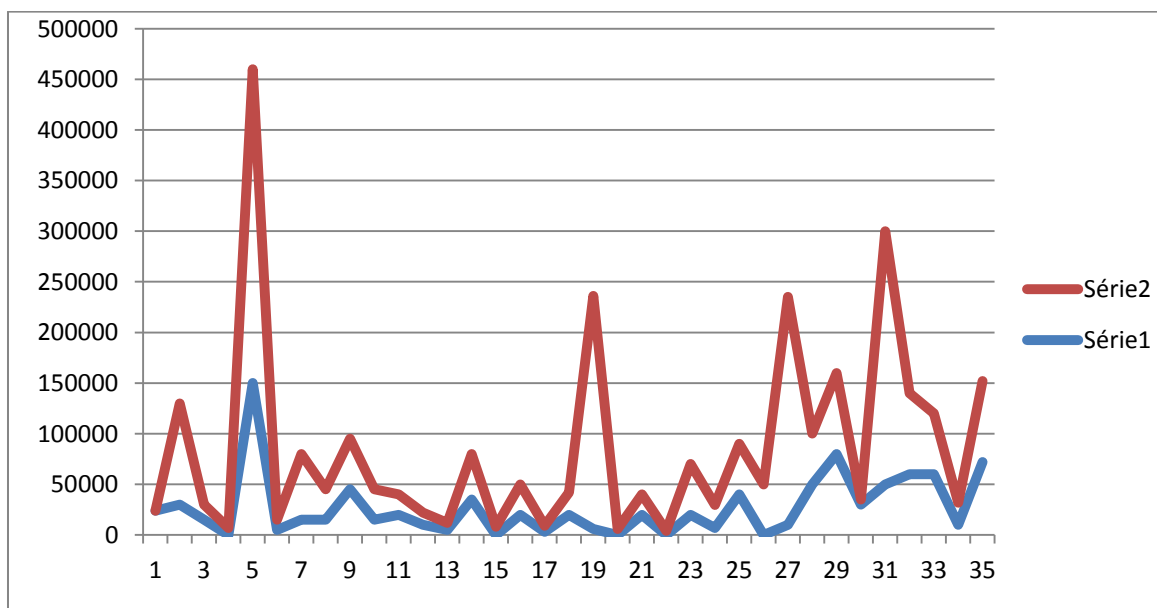
Les bénéficiaires n'ayant pas connu de changement au niveau social ont toutes suivi les formations mais ne sont pas arrivées à l'appliquer dans leur quotidien, ce qui fait que l'une d'entre elle s'est vue estoquée la subvention par son mari. Pour ceux qui n'ont connu qu'un changement ce fut sur le plan de la clientèle, elles ont appliqué les recommandations reçu et améliorer leur chiffre d'affaire mais cela sans pour autant s'auto-épanouir socialement étant encore chez leurs parents. Elles se laissent toujours influencer par la famille.

### 3.2.4. Analyse du changement économique

Il permettra d'analyser les chiffres d'affaire des bénéficiaires avant le PEJ et leur chiffre d'affaire après le PEJ ainsi que les bénéfices avant et après le PEJ afin de suivre l'évolution des bénéficiaires dans leurs activités.

#### 3.2.4.1. Analyse comparée des chiffres d'affaires des bénéficiaires

Ici il a été question de comparer les chiffres d'affaires avant le PEJ et le chiffre d'affaire après le PEJ. Le graphe ci-dessous montre pour chaque bénéficiaire, le chiffre d'affaire avant et après PEJ.



**Figure 4:** Comparaison entre chiffres d'affaire avant et chiffres d'affaire après PEJ

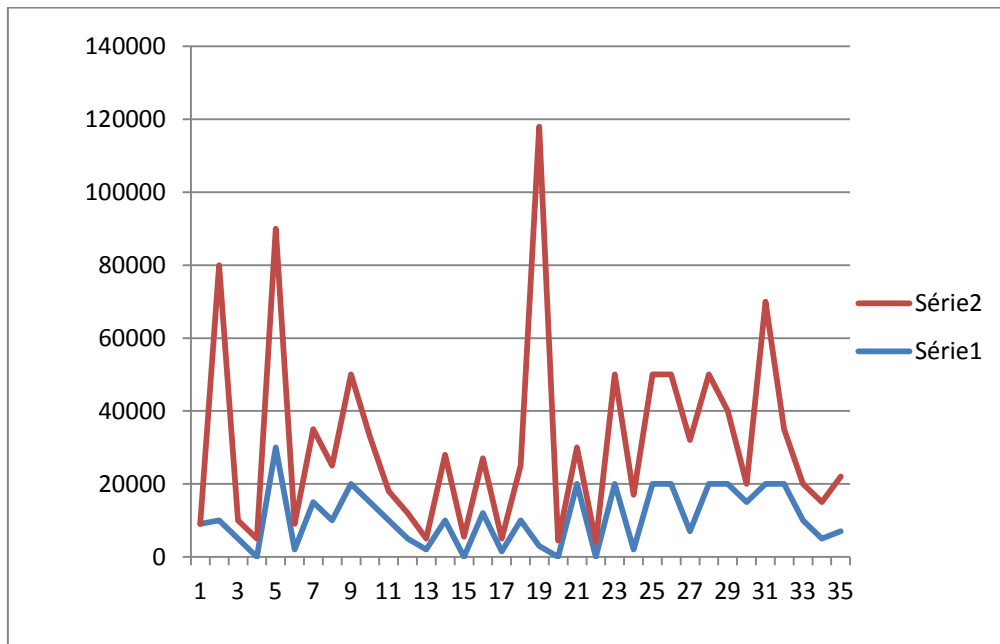
La série 1(courbe bleu) représente le chiffre d'affaire des bénéficiaires avant le PEJ et la série 2 (courbe rouge) représente le chiffre d'affaire des bénéficiaires après le PEJ. L'axe des abscisses représente les bénéficiaires et l'axe des ordonnées le montant des chiffres d'affaires. Sur la courbe bleu certaines bénéficiaires sont restées sur le point zéro (0) il s'agit des bénéficiaires qui n'avaient pas encore d'activités avant le PEJ ou qui étaient encore en apprentissage. Sur la courbe bleue, on remarque que le pique c'est au niveau du bénéficiaire six 06) dont l'activité est la transformation.

Par contre avec on remarque que la courbe rouge bien qu'elle suit la même allure à plus de pique de chiffre d'affaire par endroit. Cela est d'abord dû à la subvention injectée. Le pique le plus élevé du chiffre d'affaire se retrouve toujours au niveau de la bénéficiaire 6 mais le chiffre d'affaire est relativement élevé au niveau des bénéficiaires 18,27 et 32.

Les bénéficiaires dont les chiffres d'affaires sont légèrement élevés que le précédent est ceux qui ont eu à faire des rééquipements et l'achat de divers matériels de travail.

La subvention a permis à celles qui n'avaient pas d'activité ou qui avaient fini leur apprentissage sans avoir d'atelier de pouvoir s'équiper et ouvrir un atelier. Celles qui avaient déjà des ateliers ou des activités ont vu leur chiffre d'affaire augmenté grâce au deux cent milles de la subvention. L'augmentation du chiffre d'affaire entraîne une augmentation du bénéfice. Voir le graphe ci-dessous.

### 3.2.4.2. Analyse comparé des bénéfices avant et après des bénéficiaires.



**Figure 5:** Comparaison entre bénéfices avant et bénéfices après PEJ

Le graphe présente les courbes des bénéfices des bénéficiaires avant le PEJ (courbe bleu) et les bénéfices des bénéficiaires après le PEJ (courbe rouge). Sur la courbe bleue, il y a 6 bénéficiaires qui n'avaient pas de bénéfices avant le PEJ. Il y a une seule bénéficiaire dont le bénéfice excède vingt mille francs et tous les autres sont en dessous de vingt mille.

Avec la courbe rouge, on note une grande amélioration, tous les bénéficiaires ont pu avoir de bénéfices à l'exception d'une seule qui n'a pas encore commencé son activité. Il y a quatre grands pics au niveau des bénéfices, avec le bénéfice le plus élevé qui est de cent vingt mille.

Lorsque le capital est élevé, le bénéfice aussi est élevé ce qui entraîne une hausse du pouvoir d'achat et du niveau de vie. C'est avec ce bénéfice que les femmes arrivent à couvrir les charges de la maison, la nourriture l'écolage des enfants et s'occuper de leur bien-être. Le bénéfice dépend donc du capital.

Ici, il sera étudié s'il existe un lien entre le capital après la formation et le bénéfice après la formation. Pour ce faire, le coefficient de corrélation de Pearson sera calculé.

## Corrélations

		capital après la formation	bénéfice après la formation
capital après la formation	Pearson Corrélation	1	,752**
	Sig. (2-tailed)		,000
	N	34	34
benefice après la formation	Pearson Correlation	,752**	1
	Sig. (2-tailed)	,000	
	N	34	34

\*\* . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

Le coefficient de corrélation ici calculé est de 0,75 lu au seuil  $\alpha= 0,1\%$ , ce seuil est inférieur à notre seuil critique de décision qui est de 5%. Il y a une forte et positive corrélation entre le capital après la formation et le bénéfice après la formation. Il revient donc d'étudier la régression linéaire entre les variables.

L'étude de la régression de ses deux variables se traduit par l'équation :

$$\mathbf{BENEFap = a + biCAPap + ciCHAN\_SO + \mu i}$$

Déterminons d'abord le coefficient de régression multiple

### Model Summary

Mode	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
1	,760 <sup>a</sup>	,578	,550	15385,894

a. Predictors: (Constant), changement social, capital après la formation

$R^2 = 0,55$  ; soit 55% des variations des bénéfices dépendent des variations du capital.

Testons la signification globale du modèle

$$\mathbf{BENEFap = a + biCAPap + ciCHAN\_SO + \mu i}$$

Pour tester le modèle:

- **1<sup>ère</sup> étape:**

Ho: le modèle n'est pas globalement significatif; soit  $a=b=0$

H1: le modèle est globalement significatif ; il existe donc  $a_i \neq 0$

- **2<sup>ème</sup> étape : calcul de la statistique de Fisher**

ANOVA<sup>a</sup>

Model	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
1 Regression	10038597870,738	2	5019298935,369	21,203	,000 <sup>b</sup>
Residual	7338497717,497	31	236725732,822		
Total	17377095588,235	33			

a. Dependent Variable: benefice après la formation

b. Predictors: (Constant), changement social, capital après la formation

La statistique de Fisher  $F_c = 21,203$ . Elle a été lue au seuil  $\alpha = 0,001$  soit  $\alpha = 0,1\%$  qui est inférieur à  $5\%$  notre seuil critique de décision. Le modèle de régression linéaire en présence est donc globalement significatif au seuil  $\alpha = 0,1\%$

Testons la signification des coefficients de régression

$$\text{BENEFap} = a + b_i \text{CAPap} + c_i \text{CHAN\_SO} + \mu_i$$

Ho: la capital n'a pas d'influence sur le bénéfice, soit  $b = 0$

H1: le capital a d'influence sur le bénéfice,  $b \neq 0$

En utilisant la statistique de Student,

### Coefficients<sup>a</sup>

Model	Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.
	B	Std. Error	Beta		
1 (Constant)	-651,837	9445,303		-,069	,945
capital après la formation	,227	,035	,762	6,503	,000
changement social	3494,541	3666,353	,112	,953	,348

a. Dependent Variable: benefice après la formation

Et  $t_b = 6.503$  est lue au seuil au seuil  $\alpha = 0,001$  soit  $\alpha = 0,1\% < \alpha = 5\%$  notre seuil critique de décision. La variable  $b \neq 0$  ;  $b = 0,227$  est significatif au seuil  $\alpha = 0,1\%$ . Le capital a donc une influence sur le revenu. **Lorsque le capital augmente d'un franc, le revenu augmente de 0,23%.**

Le capital étant fourni par le projet, la subvention qui a constitué le nouveau capital a engendré une augmentation du bénéfice au niveau des bénéficiaires. Cette augmentation de bénéfice conduira les bénéficiaires à avoir un pouvoir d'achat plus élevé, à prendre en charge les besoins de leur ménage e à épargner. Le projet en octroyant aux bénéficiaires un capital plus élevé, a contribué à l'autonomisation des femmes bénéficiaires.

### 3.3. Difficultés et suggestions

#### 3.3.1. Difficultés

Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres. D'une part les femmes lors de la mise en œuvre du projet ont été confrontées à de nombreux obstacles qui auraient pu être pris en compte par le PEJ. D'autre part cette étude a relevé des limites du PEJ.

Les difficultés rencontrées par les femmes sont de plusieurs ordres, d'abord le cas de la répartition dans les quatre (04) centres de formations. Les bénéficiaires provenant de la localité de Lon-Agonmè ont été classés dans le centre de formation d'Attogon qui est à très alors qu'il avait le centre d'Avakpa qui était beaucoup plus proche vu que les arrondissements sont voisins. Les bénéficiaires, n'ayant pas de moyens de déplacement, étaient obligées de marcher environ deux (02) heures avant d'atteindre une zone où elles pourraient avoir un taxi-moto pour y aller ce qui faisait qu'elles étaient régulièrement en retard tous les jours qu'ont duré la formation. Le soir au retour, était encore plus compliqué, aucun conducteur de taxi moto ne voulait s'y rendre non seulement à cause de la distance mais aussi parce qu'il n'y aura pas de client au retour.

Bénéficiaires ont eu du mal à changer les activités qu'elles avaient au préalable prévu dans leur plan d'affaire. Il ya eu un cas de mauvaise élaboration du plan d'affaire par un formateur ce qui a coûté à la bénéficiaire près de la moitié de sa subvention.

Pour ce qui est de la subvention, certaines bénéficiaires ne l'ont pas vite reçu car les sims PEJ qu'elles avaient reçu n'étaient pas fonctionnelles, l'enregistrement des noms sur les sims était compliqué car ses noms existaient déjà dans la base de donner sous d'autres numéros. D'autres ont carrément reçu les sims très tardivement ce qui fait que la subvention a trainé à venir.

### **3.3.2. Suggestions**

Le PEJ dans son ensemble est un bon projet, néanmoins, certains points doivent être revus pour l'obtention des résultats escomptés.

Tout d'abord et c'est primordial, le PEJ devrait acheter un téléphone à tous les bénéficiaires. Cela peut être fait en réduisant les deux(02) milles par jour dont bénéficient les bénéficiaires cela pourrait permettre de joindre les bénéficiaires et faciliter leur suivi. Cela pourrait éviter également que les femmes se voient estoquer leurs subventions par leurs maris.

Il serait utile de créer une base de données du PEJ pour y enregistrer tous les bénéficiaires. Ensuite, le PEJ pourrait faire des renforcements de capacités aux bénéficiaires et ceci par domaine d'intervention. On regroupe les bénéficiaires d'une même profession ensemble et on leur montre les nouvelles techniques innovantes dans leur secteur afin qu'elles soient compétitives sur le marché.

Le PEJ pourrait créer une institution financière dans laquelle les bénéficiaires pourraient épargner leur argent et d'autres en bénéficieront comme des prêts. Le PEJ doit s'assurer que les formateurs s'impliquent d'avantages dans l'élaboration des plans d'affaires aux bénéficiaires et devrait donner la possibilité à chaque bénéficiaire de changer d'activité si la rentabilité est bonne.

Le PEJ est un projet qui non seulement a contribué à l'émancipation sociale des femmes mais aussi a permis à ces femmes bénéficiaires, d'avoir des notions essentielles en matière de création et de gestion d'entreprise aussi petite qu'elle soit. Il y a bon nombres de limites par rapport au projet notamment des difficultés d'accès au lieu de formation pour certaines bénéficiaires, difficultés d'accès aux subventions aussi entre autres.

## **Conclusion**

L'autonomisation de la femme est une nécessité aujourd'hui si l'on eut aboutir à un développement durable et équitable. Il est donc important sinon primordial d'inclure des projets spécialement à l'endroit des femmes dans tous les programmes de développement. Elles sont cœur du développement à travers leur diverses qu'elles mènent au quotidien.

En effet, dans le but de promouvoir l'autonomisation de la femme, le projet PEJ initié par le gouvernement et mis en œuvre a eu des retombées positives dans la commune d'Allada. Le contenu du projet était très bien élaboré car il a permis aux femmes de développer certaines qualités en matière de développement personnel et leur a aussi permis de développer des compétences en matière de création d'entreprise de gestion et d'innovation en entreprise.

Certains ajustements demeurent tout de même nécessaire, car le PEJ dans sa mise œuvre connu certains écarts. Dans la commune d'Allada certaines subventions ne sont pas arrivées dans les délais prévus par le projet, il y a eu des problèmes de cartes sims, des problèmes de pièces invalides. Lors du suivi, il ya des difficultés à joindre les bénéficiaires. Il y a également l'absence des femmes exerçant des métiers traditionnellement masculins.

Toutefois la lutte pour la promotion de l'autonomisation des femmes à travers des projets de développement est bel et ben lancée. Mais aurait-il eu une différence si le PEJ avait juste subventionné les femmes sans les former avec le PEJ que nous avons connu ?

## **Bibliographie**

ALBERT Irène (1983): Des femmes, une terre : une nouvelle dynamique sociale au Bénin, Paris, L'Harmattan,

BAD (2012): Rapport de la BAD sur la parité entre les sexes.

BELLONCLE Guy (1979): « Coopérative et développement en Afrique Sahélienne »,

BOSERUP Ester (1983); La femme face au développement économique, Paris, PUF,

CEDPA, (2003) « Genre et Développement » manuels de formation Volume III, Washington, D.C., U.S.A.

Extraits du 3ème Rapport de situation sur le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (Rome 1991) ;

FAO (2011): Rapport sur l'état de l'alimentation et de l'agriculture, entre 2010 et 2011 Rome, p. 23

HOUÉE Paul. (2001): Le développement local au défi de la mondialisation, L'Harmattan, Paris, 314 p.

<http://soscivismebenin.org/genre-gouvernance-locale-et-autonomisation-des-femmes/?lang=fr>

[http://www.undp.org/content/dam/uganda/docs/Africa%20MDG%20report%202013%20summary\\_EN.pdf](http://www.undp.org/content/dam/uganda/docs/Africa%20MDG%20report%202013%20summary_EN.pdf).

<https://www.dianova.ngo/fr/advocacy-articles/autonomiser-les-femmes-cest-contribuer-au-developpement/>

IGUE John (1999): Le Bénin et la mondialisation de l'économie. Les limites de l'intégrisme du marché, Karthala, Paris, 310p.

ISSOUFOU Oumarou(2008): Femmes et développement local : analyse socio-anthropologique de l'organisation foncière au Niger : le cas de la région de Tillabéry

KONYAOLE Judith Gbêtowènonmon (2001): Le suivi financier du projet de développement pendant son exécution ainsi que les procédures d'utilisation des Fonds Banque Mondiale, PNUD, UNICEF

LOKONON Ernest Couvi : communication, femme et développement dans l'arrondissement d'Agbanou (commune d'Allada) : Une approche fondée sur l'équité ?

LUFUTA MISENGA Jacques (2004): Autonomisation de la femme et problème de genre en RD Congo

OIT(1964) : L'emploi et les conditions de travail des femmes africaines. 2ème conférence régionale africaine d'Addis-Abeba, Rapport Genève;

PNUD (2014), Rapport sur les OMD publié en 2013 : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement,

[www.anpe.bj](http://www.anpe.bj)

[www.pejbenin.org](http://www.pejbenin.org)

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : Questionnaires à l'endroit des bénéficiaires**

#### **Sujet : Projets de développement local et la problématique de l'autonomisation de la femme dans la commune d'Allada**

#### **Questionnaires à l'endroit des femmes Bénéficiaires du PEJ**

##### **I- Informations générales sur la bénéficiaire**

1- Nom et Prénoms :

2- Profession : Age :

3- Adresse complète :

4- Tél :

##### **II- Informations sur le déroulement du PEJ**

1. Avez-vous participé au PEJ ? Que savez-vous alors du PEJ ?

i. Si oui quelles sont les formations que vous avez reçues ?

2. Comment se sont déroulées les formations ?
3. Avez-vous suivi toutes les formations ?
  - i. Si non pourquoi ?
4. Qu'est-ce que ces formations vous ont apporté ?
5. Avez-vous bénéficié de la subvention ?
  - i. Si oui, de combien ?
  - ii. Si non, pourquoi ?

### **III- Les incidences du PEJ sur leur activité et leur mode de vie**

1. Quelle activité menez-vous avant le PEJ ?
2. Quelle était votre revenu ?
3. Contribuez-vous aux charges du ménage ?
  - i. Si oui à quelle hauteur ?
4. Ce revenu suffisait-il pour couvrir toutes ses charges ?
5. Quelle activité avez-vous réalisé avec la subvention du PEJ ?

6. Avez-vous changé d'activité ?

i. Si oui, pourquoi ?

7. Quel est votre revenu actuel ?

8. Votre revenu actuel est-il plus élevé que celui d'avant ?

i. Si oui, qu'est-ce qui justifie cette augmentation ?

ii. Si non, pourquoi ?

9. Ce nouveau revenu arrive-t-il à couvrir les charges du ménage ?

i. Si oui, à quelle hauteur ?

#### **IV- Difficultés rencontrées et recommandations**

1. Avez-vous rencontré des difficultés au cours des formations par rapport :

i. Aux formateurs ?

ii. Aux autres bénéficiaires ?

- iii. A la famille ?
- 
- 2. Avez-vous rencontré des difficultés lors de la réalisation de votre activité ?
    - i. Si oui lesquelles ?
- 
- 3. Le PEJ vous a-t-il aidé à surmonter ces difficultés ?
    - i. Si oui, de quelle façon ?
    - ii. Si non, pourquoi ?
- 
- 4. Qu'est ce vous n'avez pas aimé du PEJ ?
- 
- 5. Avez-vous des recommandations à l'endroit des acteurs du PEJ ?

## **ANNXE 2: guide d'entretien à l'endroit des acteurs du PEJ**

### **Sujet: projets de développement local et la problématique de l'autonomisation de la femme dans la commune d'Allada**

#### **Guide d'entretien à l'endroit des acteurs exécutif du PEJ**

#### **Informations générales sur l'individu**

1- Nom et Prénoms:

2- Fonction:

3- Domicile:

4- Tél:

5- Email:

#### **Connaissances générales sur le Projet Emploi des Jeunes**

1. Historique et objectifs du Projet Emploi pour les Jeunes
2. Domaines d'intervention du PEJ
3. Bénéficiaires du PEJ
4. Actions du PEJ à l'endroit des bénéficiaires

#### **Incidences du projet sur l'autonomisation de la femme**

1- Actions spécifiques du projet à l'endroit des femmes

2- intérêts de ces actions pour les femmes

- a-) emploi?
- b-) commerce?
- c) formation
- d) Prêt

3- Résultats obtenus de la mise en œuvre du Projet Emploi pour les Jeunes?

4- Si on catégorise par rapport aux hommes, il y a t-il eu un décalage avec les résultats obtenus par les femmes??

### **Difficultés rencontrées**

1. difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet par rapport aux femmes
2. Mesures adoptées pour les surmontées.

## **Liste des figures**

Figure 1:Effectif de femmes bénéficiaires en fonction de leur âge .....	32
Figure 2: Répartition des bénéficiaires en fonction de leur profession .....	33
Figure 3: Présentation du changement social des bénéficiaires.....	34
Figure 4: Comparaison entre chiffres d'affaire avant et chiffres d'affaire après PEJ .....	35
Figure 5:Comparaison entre bénéfices avant et bénéfices après PEJ .....	37

## **Liste des tableaux**

Tableau 1: liste des projets exécutés ayant rapport avec les femmes. ....	25
---	----

## **Listes photos**

Photo1:Image de la carte de loterie publique .....	27
Photo2: Une photo du manuel de formation distribué aux apprenants .....	28
Photo3: Une photo du manuel de la formation GERME .....	29
Photo4: Livre de compte .....	30

## Tables des matières

Dédicace.....	4
Sigles et acronymes.....	5
Remerciements.....	6
Résumé.....	7
Abstract.....	7
Introduction.....	8
CHAPITRE I :SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE, PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	11
1.1. Problématique.....	11
1.1.1 Justification du sujet.....	11
1.1.2. Hypothèses de recherche.....	14
1.1.3. Objectifs.....	14
1.2. Synthèse bibliographique.....	15
1.3. Clarification des concepts.....	16
CHAPITRE II :DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	19
2.1. Unités de recherche et technique d'échantillonnage.....	19
2.1.1. Unités de recherche.....	19
2.1.2. Technique d'échantillonnage.....	20
2.2. Collecte des données.....	20
2.2.1. Outils de collecte.....	21
2.2.2. Technique de collecte des données.....	21
2.3 Méthode d'analyse des résultats.....	22
2.4. Limites de l'étude.....	22
CHAPITRE III : RESULTATS, SUGGESTIONS ET DISCUSSIONS.....	23
3.1. Présentation des projets de développement et choix du projet approprié.....	23
3.1.1. Projets de développement mis en œuvre dans la commune et choix d'un projet.....	23
3.1.2. Présentation du projet PEJ :.....	26

3.2. Présentation des résultats .....	31
3.2.1. Effectif des bénéficiaires en fonction de leur âge .....	31
3.2.2. Effectif des bénéficiaires en fonction de leur profession.....	33
3.2.3. Analyse du changement social.....	34
3.2.4. Analyse du changement économique .....	35
3.3. Difficultés et suggestions .....	40
3.3.1. Difficultés .....	40
3.3.2. Suggestions .....	41
Conclusion .....	43
Bibliographie.....	44
ANNEXES .....	46
ANNEXE 1 : Questionnaires à l'endroit des bénéficiaires .....	46
ANNXE 2: guide d'entretien à l'endroit des acteurs du PEJ.....	50
Liste des figures .....	52
Liste des tableaux.....	52
Listes photos .....	52
Tables des matières .....	53